

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, SANTÉ – COVID-19 : LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE S'ENGAGE DANS LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES PLUS DE 75 ANS

1 DOCUMENT - Publié le 2 mars 2021



Communiqué de presse - Covid-19 - Le Département de Seine-et-Marne s'engage dans la campagne de vaccination des plus de 75 ans.pdf

PDF-581.52 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Le Département met à disposition 320 de ses agents issus de la direction générale adjointe de la Solidarité dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19 sur le territoire seine-et-marnais. La première unité mobile composée de médecins et d'infirmiers départementaux est déployée ce mardi 2 mars à Mormant dans la résidence autonomie Les Libellules.

Dès aujourd'hui, des professionnels de santé et administratifs du Département rejoignent les équipes de l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin d'aider dans la campagne de vaccination des plus de 75 ans. 4 unités mobiles seront déployées dans les semaines à venir sur tout le territoire en lien avec les communes dans les résidences autonomes ou dans les salles mises à disposition par les mairies. La première phase de vaccination débute ce mardi 2 mars à Mormant dans la résidence autonomie Les Libellules.

« J'ai souhaité que le Département puisse prendre part à l'effort national de vaccination afin de donner toutes les chances à notre territoire d'une sortie de crise aussi rapide que possible. Ainsi, le Département, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, organise 4 équipes mobiles de vaccination constituées de médecins et d'infirmiers du Département, afin de traiter les personnes âgées de 75 ans et plus, logées en résidence autonomie », déclare Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne.

Le Département dispose en effet des personnels et des compétences nécessaires, avec notamment les médecins du service de la Protection Maternelle et Infantile, et travaillent d'ores-et-déjà aux côtés des acteurs concernés par les problématiques en matière de santé sur chaque territoire. L'équipe mobile du Département se déplace sur site munie de son équipement informatique (ordinateurs portables, imprimantes, scanner...) et médical (réfrigérateur, blouses, gants, masques, vaccins...). Le vaccin utilisé pour cette première phase de vaccination est le Pfizer-BioNtech.

La collectivité a ainsi décidé de s'engager activement dans la campagne de vaccination en lien avec l'ARS, la C PAM et les communes du département. Les communes sont chargées de recenser les personnes éligibles souhaitant se faire vacciner par les agents départementaux. *« Le Département s'est grandement engagé dans la gestion de la crise sanitaire depuis mars dernier. Ses démarches, qu'il s'agisse de la fourniture d'équipements de protection aux soignants, de la distribution des premiers masques tissus à la population ou encore le soutien au tissu économique ont toutes été menées avec le concours étroit des services de l'Etat, des communes et des intercommunalités »,* ajoute le président du Département.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – pauline.maingre@departement77.fr – 06.72.84.70.49.
- Anne-Laure Boinnard – anne-laure.boinnard@departement77.fr – 01.64.87.38.17.